

COMMUNE DE SOISSONS-SUR-NACEY

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 21 OCTOBRE 2024 **20 heures 00**

Convocation du 14/10/2024

Le 21 Octobre 2024 à 20 h 00, les membres du Conseil Municipal de SOISSONS-SUR-NACEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Gabriel DELOGE, Maire.

Etaient présents : Gabriel DELOGE, Charles RAMBAUD, Jean-Marc MASLY, Sébastien DALLAVALLE, Delphine CORBERANT, Patrice BOU SAADA, Jérôme MORIZOT, Florence BIA-JEUNOT,

Était Absente Excusée : Michelle BONNE donne procuration à Jérôme MORIZOT,

Étaient Absents : Francis CULAS, Magali DUPLESSIS.

Secrétaire : Delphine CORBERANT.

Minute de silence en souvenir de Nina LAPOSTOLLE, victime d'un dramatique accident ce jour.
Recueillement en souvenir de Monsieur BARCATTÀ Umberto, ancien Maire décédé récemment.

Monsieur le Maire demande l'accord aux membres du Conseil Municipal d'ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour.

Cette demande est votée et accordée à l'unanimité.

CONSTITUTION D'UNE COMMISSION FAMILLE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Monsieur le Maire présente le courrier reçu de la Communauté de Communes relatif au renforcement de la coopération et de la communication concernant les politiques éducatives et familiales et à la constitution d'une Commission Familles.

Après avoir discuté sur ce sujet, un membre du Conseil Municipal sera désigné pour participer à celle-ci.

ORGANISATION REPAS DES ANCIENS

Le repas aura lieu le Samedi 16 Novembre 2024 à midi avec la Municipalité et les anciens de Vielverge à la Salle des fêtes de Soissons.

5 conseillers municipaux de Soissons rendront visite aux personnes concernées de la Commune.

ORGANISATION DES FÊTES DE FIN D'ANNEE

Fête des enfants :

Des invitations seront envoyées aux familles pour participer à l'arbre de Noël qui aura lieu le Dimanche 15 Décembre 2024 autour d'une animation et de la venue du Père Noël.

FORÊT : DELIBERATION - INSCRIPTION A L'ETAT D'ASSIETTE 2025

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'inscription à l'état d'assiette de l'exercice 2025 des coupes réglées des Parcelles 3, 24 et 38 ; sollicite le report ou la suppression du passage en coupe pour les Parcelles 8, 23 et 39 et décide de la vente en bloc et sur pied des Parcelles 3 et 24 ainsi que sur pied des arbres de futaies affouagères de la Parcelle 38.

AFFOUAGES

- Traçage : Dimanche 10 Novembre 2024 à 9h,
- Tirage : Vendredi 22 Novembre à 18h.

POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

Voirie :

Le Maire fait le point sur les différents travaux de voirie de la Commune et les divers problèmes de malfaçons.

Salle des fêtes :

Pour faire suite à la rénovation des murs en peinture, il est décidé de modifier le règlement d'utilisation de la salle. Un article sera ajouté stipulant l'interdiction d'afficher des décorations directement sur les murs. Le Conseil Municipal réfléchit à la pose de supports pour mettre les décorations.

Sinistres :

Monsieur le Maire fait un point sur les différents sinistres en cours et leurs règlements.

ICO - BOUQUET DE SERVICES NUMERIQUES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la mise en place et des modalités pratiques pour bénéficier du Bouquet de Services Numériques - Pack «services dématérialisés» proposé par Ingénierie Côte d'Or (ICO) Le Département.

Ingénierie Côte d'Or - Le Département (ICO) offre la possibilité de bénéficier :

- d'un tiers de télétransmission (TDT), permettant la transmission des actes à la Préfecture en format dématérialisé (par l'intermédiaire de Libriciel avec le module S2LOW),
- d'un profil d'acheteur public, permettant de gérer les procédures de passation dématérialisées de marchés publics (par l'intermédiaire d'ATLINE et de la plateforme marches-securises.fr).

Après avoir entendu toutes ces explications, le Conseil Municipal accepte les services numériques d'Ingénierie Côte d'Or (ICO) à compter du 1^{er} Janvier 2025.

LOCATIONS SALLE DES FÊTES

Concernant les demandes de locations pour des réunions, le Conseil Municipal décide de modifier le tarif «Réunion pour décès» pour les Habitants de la Commune de 50€ à 0€ donc gratuit.

Concernant les demandes de locations pour les week-ends, le Conseil Municipal décide d'ajouter une ligne relative à la journée supplémentaire à un week-end standard au prix de 50€ pour les Habitants de la Commune et 100€ pour les Extérieurs.

QUESTIONS DIVERSES

- Le prochain Conseil d'Ecole aura lieu le Mardi 05 Novembre 2024 à 18h à Soissons.
- L'élagage des platanes de la Place sera réalisé le Samedi 30 Novembre 2024.
- Lecture d'un courrier sur les activités en 2025 de l'Association Flam'sons.
- Lecture des projets pédagogiques de l'Ecole Maternelle.
- Lecture d'un courrier adressé au Président de l'ASA du Nacey par les Services de l'Eau et des Risques (Services de la Préfecture) au sujet du curage du Nacey.